

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 18

Artikel: Hôtel des Bergues à Genève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-35801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : D^r H. DEMIERRE, ing.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Hôtel des Bergues à Genève* (planches 4 et 5). — *Essais à la traction de barres rondes et de barres filetées en acier doux*, par A. Freymond, ingénieur. — *Résistance des matériaux ; calcul des poutres continues sur piliers élastiques*, par J.-P.-L. Busset-Schiller, ingénieur civil (suite). — *Premier Congrès de l'habitation à Lyon*. — *Le commerce extérieur de l'industrie suisse des machines de 1912 à 1919*. — *Nouveaux isolateurs en verre pour traction et lignes*. — *La 47^e assemblée générale de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes*. — *Bibliographie*. — *Carnet des concours d'architecture*.

Hôtel des Bergues à Genève.

(Planches 4 et 5.)

La transformation de l'ancien Hôtel des Bergues à Genève a été exécutée d'après les plans et sous la direction de MM. *Revilliod et Turrettini*, architectes. La situation exceptionnelle de cet immeuble, placé en face de l'île Rousseau et faisant partie intégrante de la silhouette des quais imposait aux architectes une tâche importante et délicate. Pour la recherche architecturale de ce bâtiment, il fallait tâcher de supprimer la monotonie des façades d'immeubles locatifs construits vers l'époque 1830, le long du Quai des Bergues et éviter également la fantaisie ou le mauvais goût des bâtiments et hôtels modernes construits au bord du lac.

Les moyens les plus simples ont été choisis pour aboutir à l'effet voulu : l'équilibre dans les proportions des grandes masses, un fronton central comme unique motif monumental et enfin une tonalité générale d'un jaune discret et qui pourtant ne manque pas de gaieté.

Un coup d'œil sur la *façade principale* suffit pour trouver que cette tâche a été exécutée dans les bonnes traditions de l'architecture genevoise (planche 4).

L'ancien Hôtel avait été construit en 1830 sur des fondations excessivement solides et massives dont les plans avaient été établis par le Général Dufour. Pour restaurer cette maison entièrement démodée suivant les

exigences actuelles, une suite de travaux importants était nécessaire ; ces travaux ont duré depuis l'année 1917 à l'année 1919. Il n'est plus resté de l'ancien immeuble que les fondations, les gros murs ainsi que quelques poutres d'étage.

Les architectes ont étudié les avantages qu'une démolition complète pourrait présenter. Deux circonstances, cependant, interdisaient cette solution : 1^o la ville imposait pour une construction neuve de reculer l'alignement de l'immeuble, ce qui aurait diminué le cube disponible et exigé des fondations neuves pour la façade du quai ; 2^o la démolition complète ainsi que la reconstruction de la grosse maçonnerie augmentaient le coût des travaux d'environ 800 000 francs.

Les architectes, devant laisser subsister l'ancien immeuble, se virent en face de certaines difficultés techniques, soit pour créer un plan répondant aux exigences d'un hôtel moderne, soit par les travaux de sous-cœuvres qu'il était nécessaire d'exécuter.

A titre d'exemple, nous reproduisons les travaux des sous-cœuvres exécutés sur la façade du Quai (fig. 1).

Il va sans dire que les installations sanitaires et leurs canalisations ainsi que l'élimination des faux-niveaux, canaux de ventilation, installations modernes des ascenseurs, monte-charges, vacuum, etc. n'étaient réalisables que par des efforts techniques très sérieux, si l'on tient compte qu'il fallait dans la mesure nécessaire, respecter les murs existants.

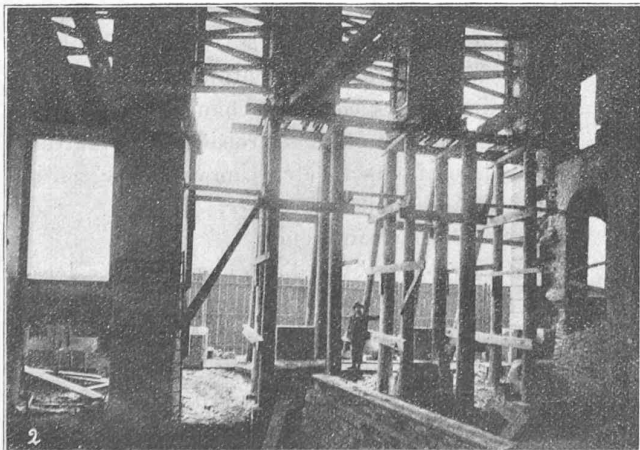
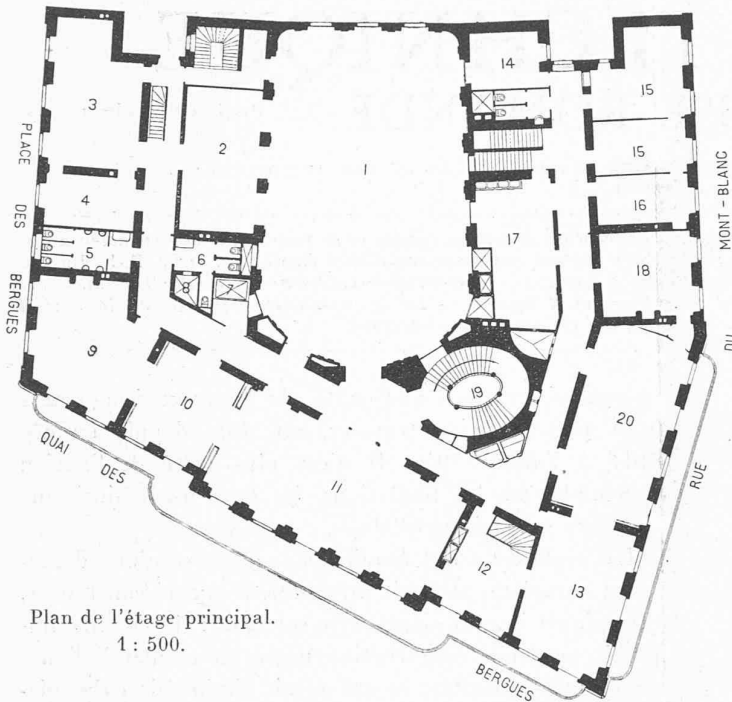


Fig. 1. — Reprise en sous-œuvre de la façade du quai.

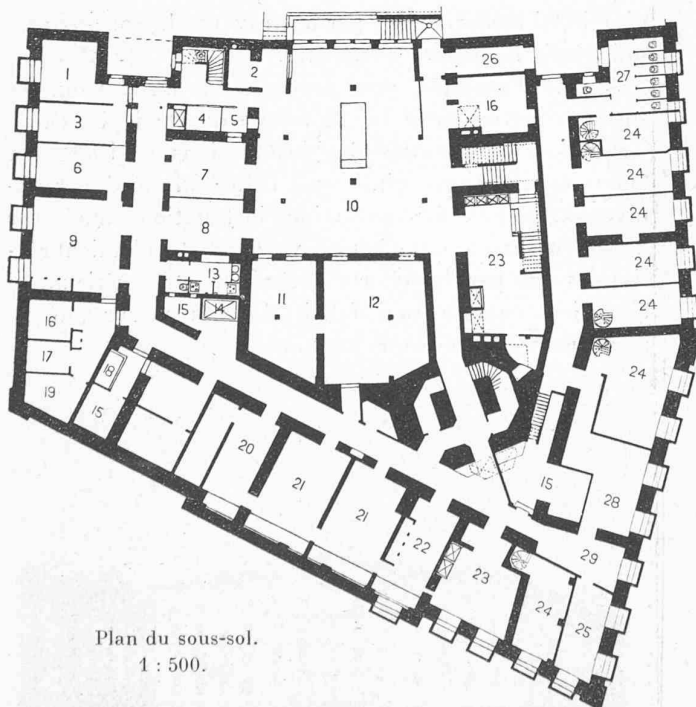


Fig. 2. — Ancienne façade.



Plan de l'étage principal.
1 : 500.

Légende : 1. Grand hall. — 2. Annexe du hall. Jeux. — 3. Restaurant, bar, billard. — 4. Salon particulier. — 5. Toilettés messieurs. — 6. Toilettés dames. — 7. Monte-charge. — 8. Courette. — 9. Salon. — 10. Salle de lecture. — 11. Grand restaurant. — 12. Office, restaurant. — 13. Petit restaurant. — 14. Laverie. — 15. Salle de courriers. — 16. Disponible. — 17. Office. Salle à manger. — 18. Salon particulier. — 19. Escalier principal. — 20. Salle à manger.



Plan du sous-sol.
1 : 500.

Légende : 1. Réserve. — 2. Plonge. — 3. Office. Restaurant. — 4. Vestiaire. — 5. Chef. — 6. Pâtisserie froide. — 7. Pâtisserie-chaude. — 8. Annexe-cuisine. — 9. Cuisine froide. — 10. Cuisine de l'hôtel. — 11. Combustible-cuisine. — 12. Chauffage central. — 13. W.-C. hommes. — 14. Monte-charge. — 15. Machinerie. — 16. Economat. — 17. Garde-manger. — 18. Cuve à glace. — 19. Viande. — 20. Electricité. — 21. Cave tempérée vins rouges. — 22. Cave du jour. — 23. Office. — 24. Cave des magasins. — 25. Réserve. — 26. Entrée de service des magasins. — 27. W.-C. des magasins. — 28. Tonnellier. — 29. Eaux minérales.

Les plans de l'étage principal, du premier et du sous-sol nous montrent la solution qui a prévalu pour la modernisation de cet hôtel. L'aménagement actuel est le suivant :

1. Au sous-sol locaux pour cuisines, chauffage, frigorifique, services et caves de l'hôtel ainsi que quelques caves pour magasins.

2. Au rez-de-chaussée, le vestibule d'entrée avec le vestiaire spacieux, le salon de coiffure de l'hôtel, le home des employés, la buanderie, etc., ainsi que vingt-quatre arcades formant 11 magasins locatifs fort bien situés.

3. A l'étage principal sont groupés les locaux publics : salon, salle de lecture, grand hall, salle à manger, restaurants, salles à manger particulières et grands balcons le long de deux façades.

4. Dans les quatre étages suivants sont groupées les chambres à coucher, soit cent chambres avec cent cinquante lits. Toutes les chambres sont isolées du bruit des couloirs et des services par des petits vestibules d'entrée, donnant accès aux chambres de bain attenantes, aux toilettes et aux W. C. particuliers. Elles ont également toutes un service d'eau chaude et d'eau froide et sont directement reliées au téléphone interurbain.

5. Dans les combles bien aménagés sont logés le personnel de l'hôtel ainsi que la centrale des téléphones, le service de lingerie, l'atelier de menuiserie, etc.

Les installations de chauffage et de ventilation ont été soigneusement étudiées et exécutées par la Maison genevoise *Calorie S.A.*

Le chauffage central est organisé en trois parties :

1. *Chauffage à la vapeur* à basse pression en deux sections : pour les magasins et pour les combles occupés par le personnel.

2. Production de vapeur destinée au chauffage des réservoirs d'eau chaude pour les installations de cuisine ainsi que pour les appareils sanitaires.

3. *Chauffage à eau chaude* avec circulation accélérée pour les locaux de l'hôtel. Il est subdivisé en secteurs, ce qui permet le chauffage indépendant de chaque corps de bâtiment ainsi que de vider à volonté les corps de chauffe du quatrième étage seulement ou des troisième et quatrième étages simultanément, etc. Une économie sensible de combustible doit en résulter.

La ventilation comprend :

1. *Amenée à pulsion* d'air pur dans les locaux principaux de réception ; cet air peut être tempéré ou rafraîchi suivant les besoins. La ventilation de ces locaux est complétée par une évacuation directe destinée à agir dans des circonstances exceptionnelles telles que banquets, bals, etc.

2. *Évacuation permanente* de l'air vicié des cuisines, offices, bains et W. C. Les différents groupes



Façade principale.



Grand salon Louis XVI.

L'HOTEL DES BERGUES, A GENÈVE

Architectes : MM. *Revilliod et Turrellini.*



Le Hall.



Petit salon Empire.

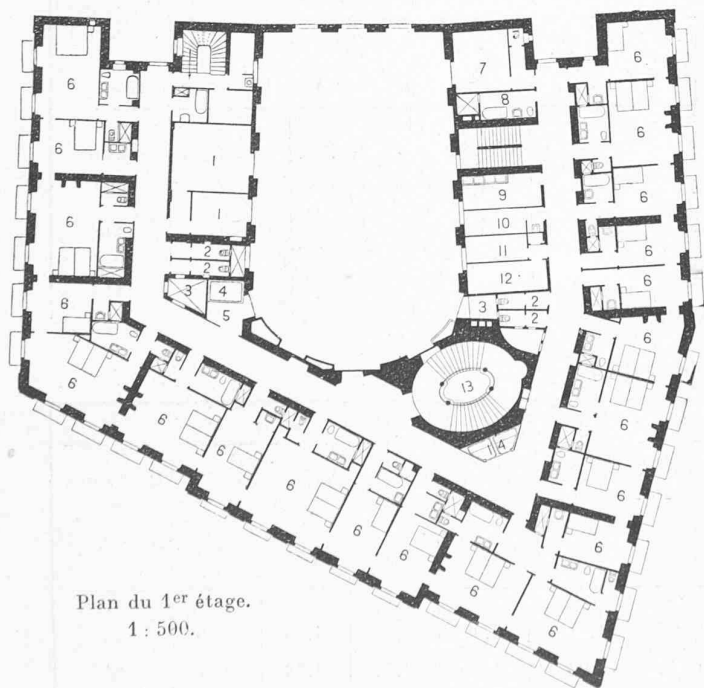
L'HOTEL DES BERGUES, A GENÈVE
Architectes : MM. Revilliod et Turrellini.

de ventilateurs centrifuges sont placés au comble supérieur.

Si, au point de vue technique, les architectes étaient plus ou moins gênés par la distribution des murs de cette construction datant de 1830, il n'en était pas de même pour la décoration et l'aménagement intérieurs. Ils ont conçu cette partie plus artistique de leur tâche avec tact et discrétion ; en renonçant à aménager avec ostentation cet hôtel en palace, sans dorure, faux-luxe, ils lui ont donné le caractère d'une maison particulière d'une sobriété élégante.

Le mobilier des chambres à coucher, entièrement exécuté par des maîtres de la place, rappelle l'époque de 1830. L'exécution en acajou choisi des grandes armoires à glace avec peu de sculpture, les gracieuses formes des tables et des coiffeuses ainsi que des fauteuils confortables donnent à ces chambres un aspect agréable et distingué.

L'attention est spécialement attirée par les nombreuses pièces de l'étage principal. Ces belles salles, dont les tons gris Versailles ou verdâtres font ressortir les gracieuses décorations de panneaux d'un jeune artiste-décorateur de Lausanne, M. Mennet, artiste-peintre, constituent un ensemble charmant. Ces différents salons offrent tout le confort que l'on est habitué à trouver dans un hôtel de premier ordre. Sans trop entrer dans les détails, il faut pourtant mentionner le grand salon Louis XVI (voir pl. 4) à l'angle sud de la maison ; ses fauteuils et ses bergères en tapisserie faite à la main et les jolis canapés-lits vous donnent l'illusion de visiter le salon d'un hôtel particulier du Vieux Genève.



Plan du 1^{er} étage.
1 : 500.

Légende : 1. Réserves de meubles. — 2. W.-C. — 3. Courette. — 4. Monte-charge. — 5. Malles. — 6. Chambres. — 7. Linge de table. — 8. Bains et toilettes. — 9. Office de l'étage. — 10. Office femmes de chambre. — 11. Portier. — 12. Réduit. — 13. Escalier principal. — 14. Lift.

Le petit salon Empire (voir pl. 5) rouge et jaunâtre avec son beau mobilier de la Maison A. & G. Weber, Rue du Rhône, est également intéressant au point de vue décoratif.

Le Hall (voir pl. 5) est une belle salle spacieuse avec plafond vitré et fenêtres sur cour. Les meubles Club, grands et profonds, recouverts de tapisserie, ont été exécutés à Genève, à Bâle et à Zurich. C'est une salle qui est aussi bien appropriée pour les « five-o'clock » que pour les heures tranquilles après les repas ; elle sert également pour les grands banquets ou les soirées dansantes. Elle est éclairée par de nombreuses appliques en bois sculpté doré et par une lumière de grande douceur provenant d'un éclairage au-dessus du plafond vitré. Les appliques en bois sculpté, qui décorent également toutes les autres salles et les cheminées de quelques chambres à coucher, proviennent d'une fabrique genevoise (*Lustrerie d'Art S. A.*).

Il se dégage de l'ensemble de la décoration et de l'aménagement intérieur de cet hôtel un cachet spécial et nouveau qui diffère de l'impression que l'on rencontre habituellement ailleurs.

En concluant, il faut reconnaître que l'hôtel, quoique entièrement transformé, a conservé son ancien caractère et pourra continuer à défendre les traditions et la renommée qui lui sont attachées depuis le milieu du XIX^e siècle.

Essai à la traction de barres rondes et de barres filetées en acier doux,

par A. FREYMOND, ingénieur.

But des essais.

Les fermes en bois se construisent souvent avec tirant inférieur en fer rond s'ancrant à ses extrémités derrière les arbalétriers au moyen de plaques de répartition et d'écrous. Ces tirants, de longueur égale environ à la portée de la ferme, sont affaiblis aux deux bouts, et parfois en leur milieu quand on prévoit des tendeurs, par un filetage. Comme la tension effective se calcule pour la section la plus faible, soit en l'espèce pour la section du noyau du filetage, il s'en suit un excès coûteux de matériel sur presque toute la longueur du tirant. Si, pour une raison quelconque, la résistance spécifique de la partie filetée était plus grande que celle de la barre lisse, on voit le bénéfice qu'on tirerait à dimensionner la barre en prenant en considération cette résistance augmentée¹.

La revue de la Société des ingénieurs d'Allemagne a publié en 1895 les résultats d'essais à la torsion et à l'extension de barres rondes et filetées². Ces essais ont démontré entre autres que la résistance spécifique à la traction du fer soudé est augmentée dans les parties filetées de :

	Fer soudé laminé :	Fer soudé étiré :
Filetage triangulaire	11 %	10 %
» carré	10 %	12 %

¹ Ces essais ont été entrepris par les C. F. F. afin de trancher un différend entre l'administration et l'entreprise d'une charpente Hetzer pour une remise à locomotives.

² Extrait de « Versuche mit Schrauben aus Schweiss- und Flusseisen gegenüber Drehung und gegenüber Zug » von C. Bach, Zeitschrift d. V. d. J. 1895. Pages 854-860 et 889-894.